



XERTIGNY

EMBRASSER L'AVENIR

# La Gazette

24 juillet 2020 \ Bulletin gratuit d'informations communales \ N°630



Ce numéro est le dernier de l'été. Bonnes vacances à tous !  
Prochain numéro de la Gazette : le 4 septembre.



## Edito : Une année compliquée pour les commerçants

La crise sanitaire provoquée par le COVID-19 provoque des dégâts considérables dans l'économie française, et notre commune n'est pas épargnée, même si certaines disparitions d'entités étaient prévisibles avant cette période catastrophique.

La Pharmacie de Rasey a fermé, après avoir cherché reprenneur pendant de nombreux mois. Mme Rogovitz, âgée de 68 ans, s'est démenée pour que ce service rural et intercommunal, indispensable sur cette partie de notre commune, perdure mais rien n'y a malheureusement fait. J'ai essayé à mon niveau d'actionner plusieurs leviers, le Pôle Santé du Conseil Départemental, qui a également cherché toutes les pistes possibles de reprises, a trouvé un acquéreur privé qui pensait pouvoir fonctionner l'officine avec un pharmacien salarié, ce qui est en fait impossible. Elle a donc dû se résigner, la mort dans l'âme, à fermer son officine et à rendre les clés des locaux à leur propriétaire.

Après l'Instant Gourmand en début d'année, ce fût au tour du Café Pauline de fermer ses portes, rue du Canton de Firminy, avant de les rouvrir au Moulin de la Semoule, dans leur nouvelle Auberge très accueillante. Ce projet trottait dans leur tête depuis leur arrivée à Xertigny, il y a 11 ans. Le bar est en vente, depuis plusieurs mois, avec tout de même des pistes de reprise, et tout comme lui, d'autres commerçants ont souffert particulièrement du manque d'activité durant les mois de confinement. De nombreux dispositifs d'aides ont été mis en place par l'État et par les collectivités Région, Département et intercommunalités afin de réussir à passer le cap. Le dernier en date est le Fonds Résistance, qui est une avance sur 2 ans, à la fois pour les entreprises de moins de 10 personnes et les associations. L'ensemble des modalités se trouvent sur le site de la CAE. Par contre, d'autres entreprises ont repris très tôt leurs activités, voire les ont peu arrêtées ce qui leur a permis pour l'instant de traverser la crise sans trop de dégâts, quand enfin, certaines ont largement pu développer leurs activités devenues indispensables au contexte de crise. Une des difficultés pour certaines est de trouver du personnel disponible et motivé. Un vrai casse-tête à l'heure où le chômage est pourtant en hausse dans notre pays...

En cette période d'été, propice aux déménagements, nous sommes, par ailleurs, de plus en plus sollicités pour des locations de maisons ou appartements, et il serait vraiment judicieux aux propriétaires de nous faire part des vacances de leur bien, avec bien entendu un descriptif de la location. Cela nous permettra d'éviter que certaines demandes finissent par trouver mieux ailleurs que sur notre commune. Nous recensons également les biens à vendre, afin de pouvoir répondre rapidement aux personnes intéressées par notre secteur, et il faut bien dire aujourd'hui qu'elles sont assez nombreuses. Enfin, n'hésitez pas à contacter notre Conseiller Délégué à l'Urbanisme, André Lapoirie, qui saura vous aiguiller dans toutes vos recherches sur le sujet.

Enfin, lors de la dernière réunion de Conseil Municipal, j'ai pu officiellement annoncer aux élus qu'ils étaient définitivement installés à leur poste pour les 6 prochaines années. En effet, une semaine après les élections (le 20 Mars), les élus de la majorité ont eu la désagréable surprise de recevoir un courrier les informant que M. Vuillemin avait décidé de déposer un recours au Tribunal Administratif pour faire annuler les élections. Il a donc fallu en pleine période de COVID et la gestion totalement inédite autour, prendre un avocat et faire réaliser un mémoire pour démonter point par point les arguments présentés. Par décision lue en audience publique le 9 Juillet, le Tribunal Administratif a tranché en écartant tous les points avancés par M. Vuillemin et a donc décidé de rejeter ce recours. L'équipe élue peut à présent se consacrer entièrement à la tâche pour laquelle vous les avez élus. Je vous souhaite d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous début Septembre pour la rentrée et le Forum Annuel des Associations.

1. Edito : Une année compliquée pour les commerçants
2. Une Fête Nationale en petit comité
2. Le Château des Brasseurs à la belle étoile
2. L'Histoire en marche et en nature
2. Cuvée reportée pour Musik Fabrik
3. Attention aux tiques !
3. Label Vélo pour La Charmante
3. Des vacances et du sport
4. Les sacs jaunes dans les boîtes aux lettres
4. Travaux en cours
5. CR du Conseil Municipal : 10 juillet
6. CR du Conseil Municipal : 10 juillet - suite
6. La carte ZAP, la carte des jeunes
6. Préparez vos chaussures de marche
6. Travaux de voirie
6. Covid-19, quelques rappels

### Mairie de Xertigny

1 le Château  
88220 Xertigny  
03 29 30 10 34  
accueil@mairie-xertigny.fr

du Lundi au Vendredi  
de 8h à 12h  
et de 14h à 17h30  
Le Samedi de 9h à 12h

### Directrice de la Publication :

Véronique Marcot  
vmarcot@mairie-xertigny.fr

### Conception, rédaction et illustrations :

Anaïs Cleuvenot  
gazette@mairie-xertigny.fr

Dépôt Légal  
N° 463L100/2001

Prochain Numéro  
le 4 septembre



En attendant,  
rejoignez-nous :  
[facebook.com/xertigny](https://www.facebook.com/xertigny)

Téléchargez-moi  
gratuitement sur  
[mairie-xertigny.fr](https://www.mairie-xertigny.fr) :



Bien à vous, votre Maire,  
Véronique MARCOT.

## Santé

### Maison de Santé, Place de la Brasserie :

Tél. : 03 29 30 10 48  
du Lundi au Vendredi de 8h à 12h  
et de 14h à 17h

- **Généralistes** : Dr PERRIN, Dr MORIN, Dr LEFAURE
  - **Podologue** : M. DELAGE - **uniquement sur rendez-vous** téléphonique
  - **Dentiste** : Dr. ROBERT - **uniquement sur rendez-vous** téléphonique
  - **Kinésithérapeutes** : M. NAJEAN, Mme HERMANN - **uniquement sur rendez-vous** téléphonique
  - **Infirmières** : Mmes NOEL, JACQUEMIN, et JACQUOT. Du lundi au vendredi de 7h30 à 10h30, au cabinet, **uniquement sur rendez-vous** au 06 21 39 92 24
  - **Diététicienne** : Mme DESCHAZEAUX - **uniquement sur rendez-vous** téléphonique
  - **Psychologue** : Mme RAFFENNE
- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la Maison de Santé.**

### Dans la Commune :

- **Généraliste** : Dr CORTI  
03 29 30 10 50 - Du lundi au samedi
- **Sage-femme** : Mme CERVONI  
03 29 65 30 34 ou 06 11 76 12 43  
Du lundi au samedi sur rdv
- **Vétérinaire** : M. KIENER-CALVET  
03 29 30 10 24 - Du lundi au samedi sur rdv, Urgences 24h/24
- **Pharmacie des Coquelicots** :  
03 29 30 10 19. Du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-19h et le samedi matin 8h30-12h.
- **Orthophonistes** : Mme NOURDIN 07 69 58 92 10.  
5 rue du Ct de St Sernin et Mme PICOCHÉ 03 29 30 16 16.  
21 rue du Canton de Firminy
- **Services de Garde**
- **Pharmacie** : 32 37
- **Médigarde** : 08 20 33 20 20



Suivez l'actualité de **Xertigny** en temps réel avec l'application **Illiwap**, disponible gratuitement sur tous les smartphones en entrant le code de suivi de la commune (**88530**).

### Fermeture estivale de la MSAP

Arthur HAXAIRE, vous informe que la MSAP sera fermée du lundi 3 au vendredi 14 août inclus. Les partenaires n'auront de ce fait pas accès aux locaux. Réouverture le lundi 17 août aux horaires habituels.

## 🇫🇷 Une fête nationale en petit comité

Cette année, pas de feux d'artifice pour fêter le 14 juillet. Et c'est en comité restreint, comme préconisé par les services préfectoraux, que la cérémonie patriotique s'est déroulée le **lundi 13 juillet**. Après la montée des couleurs, par le Garde-Champêtre, accompagnée par la sonnerie militaire jouée par deux musiciens de la Vôge, Madame le Maire et deux élus entourés du Major de la Gendarmerie, du Capitaine des Sapeurs-Pompiers,

du Président des AFN, et des porte-drapeaux ont chanté la Marseillaise et déposé une gerbe au monument aux Morts.



## 💡 Le Château des Brasseurs à la belle étoile



Les visites nocturnes du château sont toujours autant appréciées ; ce sont deux groupes d'une douzaine de personnes qui se sont retrouvés vendredi 17 juillet, au soir, autour de Romaric DUCHENE passionné et passionnant animateur de l'architecture et du patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire du Cœur des Vosges, et de Franck BERTOCCHI, 3<sup>ème</sup> adjoint au maire, chargé notamment de la culture et du patrimoine pour

(re)découvrir l'ancienne demeure des Brasseurs à la lueur des photophores. Et sans oublier les élus volontaires pour assurer la bonne conduite de ces visites. Si vous aussi, vous souhaitez connaître l'histoire du château, les conditions de vie de la Famille TRIVIER CHAMPION au XIX<sup>e</sup> siècle dans cette ambiance particulière et tamisée, la Ville de Xertigny et le Pays d'Épinal vous donnent de nouveau rendez-vous le **21 août pour deux visites gratuites à 20h et 21h** (uniquement sur réservation au 03 29 37 72 53 à l'Office du Tourisme de Xertigny). Vous avez également la possibilité de visiter le Château des Brasseurs **du lundi au samedi à 10h et à 15h en compagnie de Morgane**, votre guide de l'Office de Tourisme (4€ par personne et équipé d'un masque).

## 🌿 L'Histoire en marche et en nature

S'il est bien une manière de découvrir l'histoire tout en étant dans un cadre ludique et bucolique, c'est en marchant. À Xertigny, un parcours vous est proposé **afin de voyager dans le temps et dans la ville, entre chemin goudronné et sentier dans les bois, suivez pas à pas l'Histoire en Marche**. Ce circuit de 4,3 kilomètres, accessible à tous peut se parcourir gratuitement et librement tout au long de l'année. Suivez les flèches ! À chaque étape, un panneau vous attend pour vous faire découvrir le lieu où vous êtes. **Scannez le flashcode présent sur celui-ci pour découvrir plus d'informations**. Rendez-vous à l'Office de Tou-



risme pour récupérer le plan de la balade, ou sur notre site internet [www.mairie-xertigny.fr](http://www.mairie-xertigny.fr) rubrique « Loisirs, Tourisme et Culture ». Vous pourrez également retrouver ce circuit **dans le nouveau livret de sortie du Pays d'Art et d'Histoire du Cœur des Vosges** intitulée « Parcours ». Une véritable mine d'or d'informations historiques à découvrir gratuitement !

## 📣 Cuvée reportée pour Musik Fabrik

Vous l'avez peut-être remarqué, nous ne vous avons pas encore dévoilé la programmation de la 5<sup>ème</sup> édition du Musik Fabrik. Et pour cause ! Suite aux annonces successives du Ministère des Solidarités et de la Santé liées à l'épidémie de Covid-19, les organisateurs ont étudié toutes les possibilités de maintien ou de redéploiement de son édition 2020. Aux vues des nombreuses incertitudes et contraintes qui subsistent, la Ville de Xertigny, organisatrice de l'événement, a décidé de reporter cette nouvelle édition du Xerpils-Festival les **15, 16**



et **17 octobre 2021**. Il va donc falloir s'armer d'un peu de patience avant de pouvoir profiter des concerts, de l'ambiance et du marché du Musik Fabrik.

## 🕒 Attention aux tiques !

Pendant les vacances, vous allez sûrement avoir envie de vous promener dans les bois, attention toutefois, lors des beaux jours, aux morsures de tiques. Ces petits acariens, possibles transmetteurs de la maladie de Lyme, sont de plus en plus nombreux dans nos forêts ou dans les hautes herbes par exemple. L'association Lympact, de Vesoul, vous propose les gestes à adopter pour éviter les tiques et leurs morsures. **Préparez votre sortie** : portez des vêtements couvrants et de préférence clairs, utilisez un répulsif et emportez un tire-tique. **Lors de votre sortie** : restez au centre des chemins, évitez les hautes herbes et les fougères,

de vous asseoir à même le sol et vérifiez régulièrement l'absence de tique. **Après votre sortie** : examinez-vous attentivement. Si vous trouvez une tique, retirez-la sans attendre. Assurez-vous de ne pas avoir laissé la tête sous la peau. Désinfectez et surveillez le point de morsure. La zone doit être surveillée pendant un mois. Si la trace rouge s'étend peu à peu, consultez votre médecin.



## 🚲 Label Vélo pour La Charmante



Le mardi 21 juillet, le Conseil Départemental des Vosges et Mme le Maire ont eu l'honneur de remettre officiellement le label Accueil Vélo à M. et Mme LACHAUX, de la maison d'hôtes La Charmante, à Rasey. Ce label, permet aux cyclotouristes d'identifier le plus

simplement possible tous les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo. C'est pour La Charmante, la possibilité de recevoir les amis cyclistes, de faire quelques réparations de vélo, d'avoir un lieu de stockage et de lavage. En bref, la garantie pour les cyclotouristes de pouvoir bénéficier d'un accueil approprié et chaleureux durant toute la durée de leur périple. Nous vous invitons à découvrir également le tout nouveau site internet de la maison d'hôtes La Charmante [www.charmantemaisondhotes.com](http://www.charmantemaisondhotes.com)

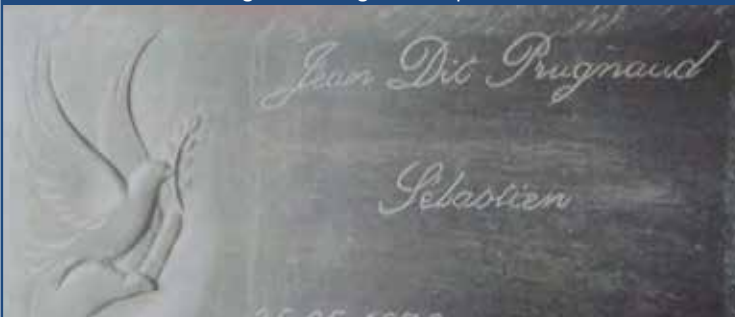
## 💓 Des vacances et du sport

Tout au long de l'été, venez profiter sur tout le territoire des infrastructures sportives mises à votre disposition. À Xertigny, vous pourrez louer vélos, VTT, VAE ainsi que des canoës et des kayaks à la journée ou à la demi-journée, rendez-vous au Point Accueil Vélo tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30. Bénéficiez aussi des bassins d'été de la Chapelle-aux-Bois ouvert tous les jours de 14h à 19h (sauf le mardi) jusqu'au 30 août. Côté tarifs, les prix attractifs vous permettront de bénéficier de ces équipements à moindre coût :

de 5€ à 20€ pour la location de vélos, de 2€ à 4€ la demi-heure de canoë ou de kayak. Aux bassins d'été, comptez de 2,10€ à 5,10€ ou de 1,10€ à 2,10€ si vous bénéficiez du Pass Communautaire (que vous pouvez vous procurer gratuitement en mairie).



Le sculpteur Michel vous propose ses services, sur plaque d'ardoise de 60 cm sur 30 cm et 3 cm d'épaisseur d'environ 18kg, divers articles funéraires et également logo d'entreprise.



Gravure sur plaque d'ardoise de premier choix (32cm x 22 cm x 1 cm d'épaisseur), texte et motif de votre choix à partir de 24€.

Contact : Michel COURCAUD - 07 77 03 56 21 / [courcaudmichel@gmail.com](mailto:courcaudmichel@gmail.com)  
n°SIREN : 317 934 909

## Etat Civil

Bienvenue à...

- Emmy LEROY, née le 4 juillet. Elle est la fille de Lionel LEROY et Mylène PIERRE.
- Madeleine DURAND, née le 4 juillet. Elle est la fille de Pierre DURAND et Charlotte PERRIN.
- Luna GÉRARD, née le 9 juillet. Elle est la fille de Tanguy GÉRARD et Océane ANDRÉ.



## Agenda

Assemblée Générale du FCAX  
Vendredi 24 juillet  
20h30 • Salle des Fêtes

Cirque Européen  
Lundi 27 juillet  
18h • Parking de la Salle  
Polyvalente  
Tarif enfant : 5€

Visite nocturne du  
Château des Brasseurs  
Vendredi 21 août  
20h et 21h • Château des Brasseurs  
Uniquement sur réservation auprès de  
l'Office de Tourisme au 03 29 37 72 53

Forum des Associations  
Samedi 5 septembre  
14h - 18h • Salle Polyvalente

## Expositions à l'Office de Tourisme

DU 27 JUILLET AU 8 AOUT  
du lundi au samedi de 9h30 à  
12h30 et de 13h30 à 17h30.

Comme chaque année, c'est avec plaisir que Madame ANDRÉ sera présente tous les après-midis pour vous montrer personnellement ses nouvelles peintures aquarelles.

Madame PINOT, quant à elle, exposera ses différentes créations de collage de serviettes de verre. De quoi mettre de la couleur à vos objets du quotidien.

ORENA  
KEBAB PIZZERIA RÔTISSERIE



LES PIZZAS SONT  
DE RETOUR !



👉 Sur place ou à emporter

Ouvert du mardi au samedi de 11h à 14h et de 17h30 à 22h // dimanche et jours fériés de 17h30 à 22h  
9, rue du Canton de Firminy à Xertigny - 07 89 49 07 11 - Rejoignez-nous sur

# Bibliothèque

Coup de Cœur :



**Kilomètre Zéro** de Maud Hankaoua

*Et vous, jusqu'où irez-vous pour sauver une amie? Maëlle, directrice*

*financière d'une start-up en pleine expansion, vit le rythme effréné de ses journées ; sa vie se résume au travail, au luxe et à sa salle de sport. Ses rêves... quels rêves? Cette vie bien rodée ne lui en laisse pas la place jusqu'au jour où sa meilleure amie, Romane, lui demande un immense service. Question de vie ou de mort. Maëlle, sceptique, accepte la mission malgré elle. Elle rejoint le Népal, où l'ascension des Annapurnas sera un véritable parcours initiatique. Quand la jeune femme prend conscience que la réalité n'est peut-être pas celle que l'on a toujours voulu lui faire croire... c'est sa propre quête qui commence. C'est au cours d'expériences et de rencontres bouleversantes que Maëlle va apprendre les secrets du bonheur profond et transformer sa vie. Mais réussira-t-elle à sauver son amie?*

La bibliothèque est située provisoirement au premier étage du Château.

Nouveaux horaires d'ouverture:

Mercredi de 15h à 17h ;  
Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 17h30 ;  
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h ;  
Samedi de 9h à 12h.

! Pendant toute la durée des travaux, nous vous invitons à appeler directement la Mairie au 03 29 30 10 34, qui se chargera de faire la bascule aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

## ✉ **Les sacs jaunes dans les boîtes aux lettres**

Pour trier toujours plus et bien, le SICOVAD va réaliser à la rentrée de septembre une **nouvelle distribution de sacs jaunes dans les boîtes aux lettres des administrés**. Cette année, le SICOVAD fait appel à un prestataire privé titulaire de la licence « ARCEP » autorisé à accéder aux boîtes aux lettres. La distribution **débutera le 14 septembre et ce pour 6 semaines, jusqu'au 23 octobre**. Si vous possédez une boîte aux lettres normalisée, aucun souci pour recevoir deux rouleaux de

sacs jaunes ainsi qu'un flyer d'accompagnement. Dans le cas où votre boîte aux lettres n'est pas normalisée, seul le flyer pourra y être déposé. Les agents laisseront toutefois **le nombre nécessaire de rouleaux à proximité de votre boîte aux lettres**.



## 🔧 **Travaux en cours**

Quelques chantiers avancent très vite. Retrouvez en photos l'avancement des travaux du terrain synthétique, de la Maison du Vélo, mais également de la Médiathèque et de la cour de l'école maternelle.



Après être sortie de terre, la Maison des Hommes et des Arbres a été rhabillée tout en bois...



... et les travaux suivent leurs cours, avec la préparation du toit végétalisé.



La Cour de l'École Maternelle prend de nouvelles allures.



La future médiathèque prend forme progressivement.



Le terrain stabilisé est en plein travaux...



... pour se transformer petit à petit en terrain synthétique.

## PRÉPAREZ VOTRE ÉTÉ !

4 rue Georges Colnot à Xertigny  
03 29 36 70 16

**OXYGEN**  
OUVERTURES

Fenêtres  
Portes  
Volets



BOIS | PVC | ALU



© SOKO - C. Chappaz

Dès aujourd'hui, organisez la protection solaire de votre maison et de votre terrasse pour passer un été au frais.

**OXYGEN Ouvertures** vous conseille sur les produits performants, véritables plus-values pour votre domicile:

- ▶ les pergolas bioclimatiques SOKO avec lames orientables
- ▶ et les stores et protections solaires WINSOL.

**Venez découvrir nos offres en magasin, nous vous conseillons.**



## Délibérations

À lire dans son intégralité : en affichage, à la Mairie, sur [www.mairie-xertigny.fr](http://www.mairie-xertigny.fr).

### Vote du Budget Primitif 2020 – Budgets Principal et Annexes

Une note explicative des budgets est à télécharger sur le site internet de la ville ou à retrouver directement en Mairie.

**BUDGET PRINCIPAL**, à 3 abstentions (Frédéric ANTOINE, Séverine FRECHIN et Sébastien VUILLEMIN) et 20 pour : Fonctionnement équilibré en dépenses et en recettes à 2 848 024 € / Investissement équilibré en dépenses et en recettes à 5 140 905 €.

**BUDGET ANNEXE FORET**, à l'unanimité : Fonctionnement équilibré en dépenses et en recettes à 497 371 € / Investissement équilibré en dépenses et en recettes à 486 076 €.

### Vote des Taxes Locales – Taux 2020

Il est décidé, à l'unanimité, de ne pas modifier les taux sur 2020 et donc de maintenir les taux suivants (16,36% : Taxe Foncière sur le Foncier Bâti et 18,29% : Taxe Foncière sur le Foncier Non-Bâti).

### Finances - Participations aux Syndicats 2020

Madame le Maire présente les participations aux structures intercommunales et associations auxquelles la Commune est adhérente pour l'exercice 2020. Il est décidé, à l'unanimité, d'affecter 60 013,71 €, dont 54 634,43 € pour le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Xertigny (SISS).

### Finances – Subventions aux Organismes Publics Locaux

Considérant que la Commune de Xertigny participe au financement du CCAS, il est décidé, à l'unanimité, d'attribuer une subvention à hauteur de 13 000 € au CCAS pour l'année 2020.

### Finances – Budget Général - Décision Modificative 1

Madame le Maire explique que, dans le cadre des restes à réaliser arrêtés en fin d'année, et faisant suite à l'exécution actuelle du nouveau budget, des ajustements dans le Budget Principal sont à réaliser. Ces modifications sont opérées à l'unanimité.

**Institution – Election du Représentant** Le SMIC (Syndicat Mixte pour l'Informa-

tionnement Communale) a fait parvenir une demande de désignation des représentants pour la structure : un délégué titulaire est à désigner pour la Commune de Xertigny. Avec 23 voix, M. Anthony GUEDES est proclamé Délégué Communal.

### Institution - Élections des Délégués des Élections Sénatoriales

Madame le Maire explique que les élections sénatoriales auront lieu le 27 Septembre prochain. La Commune de Xertigny doit désigner 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants qui voteront pour les sénateurs (ils doivent être élus sur une même liste, comprenant alternativement un candidat de sexe différent et suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne). Une seule liste est candidate, la « Liste Xertinoise », composée de 7 Titulaires (Michaël THIEBAUT, Claudine MUNIER, Franck BERTOCCHI, Emmanuelle PERONA, Anthony GUEDES, Delphine MANGEAT et Sébastien VUILLEMIN) et 4 Suppléants (Manuela PERROTTEY ADAM, André LAPOIRIE, Brigitte PLAYOULT et René ALEXANDRE) et est élue à l'unanimité.

### Institution – Régularisation de Délibérations

Par mail en date du 30 Juin, suite au contrôle de légalité, la Préfecture des Vosges a alerté plusieurs communes vosgiennes sur la nécessité de reformuler les indemnités des élus du fait d'un manque de précisions (essentiellement taux à expliciter pour les Maires et désignation expresse des bénéficiaires des indemnités). Cette régularisation est adoptée à l'unanimité.

Par courrier en date du 12 Juin, suite au contrôle de légalité, la Préfecture des Vosges a alerté plusieurs communes vosgiennes sur la nécessité de préciser certaines des délégations données par le Conseil Municipal au Maire. Cette régularisation, qui concerne deux des délégations délibérées, est adoptée à l'unanimité.

Concernant la Délibération n°58/19 du Conseil Municipal en date du 5 Septembre 2019, il apparaît nécessaire d'apporter une précision quant à la signature de l'acte. Cette régularisation est adoptée à l'unanimité.

### Autres – Participation à la Mise en Place des Colos Apprenantes

Un dispositif national dit « Colos Apprenantes » est mis en place cet été, à des

structures départementales, pour permettre à des enfants de partir en séjour vacances de 5 jours, tout en proposant des modules de renforcement des apprentissages. L'État s'engage à financer le départ en séjour des publics considérés comme prioritaires car les plus exposés aux effets de la crise (issus de familles isolées, monoparentales ou en situation socio-économique difficile, en situation de handicap, ayant décroché de l'enseignement à distance ou encore enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise). Les collectivités doivent s'engager à identifier des jeunes et à prendre en charge au moins 20% du coût du séjour. L'inscription de la commune dans le dispositif est délibérée à l'unanimité dans les conditions

## Informations Diverses

### Délégations au Maire

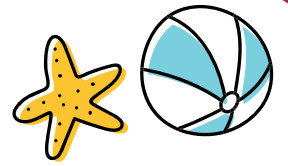
• Attributions de Marchés à Procédure Adaptée (montants HT) :

- **Avenant pour la Réhabilitation de la Cour de l'École Maternelle (COLAS NORD-EST) :** 9 740,25 €
- **Renouvellement du Serveur de la Mairie (PROCESS INFO) :** 8 845,79 €
- **Remplacement TV à l'École Maternelle et du Frigo de la Faisanderie (DARTY) :** 865,00 €

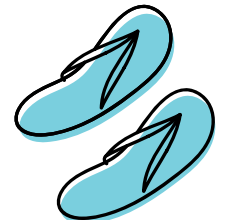
### Travaux en Cours

- **Future Médiathèque :** le choix des sous-plafonds a été opéré par la commission compétente et le choix du mobilier devrait pouvoir intervenir d'ici la fin du mois.
- **Système de Vidéoprotection :** les travaux finissent d'être achevés avec le raccordement de l'ensemble des caméras au serveur central, la réception devrait pouvoir être programmée prochainement.
- **Terrain Synthétique :** les travaux d'aménagement continuent pour une réception espérée début Septembre.
- **Maison des Hommes et des Arbres :** les travaux avancent bien, suivant les aléas climatiques / pour rappel, les travaux sont sous maîtrise d'ouvrage du Pays d'Épinal avec participation de la commune aux réunions de chantier.
- **Cour de l'École Maternelle :** l'entreprise COLAS a quasiment fini de réaliser le reprofilage de la cour, leur sous-traitant devrait prochainement réaliser les aménagements de jeux extérieurs / la partie serrurerie continue à avancer suite à un relevé géomètre afin de définir les nouveaux contours du futur grillage de l'école.

La Bibliothèque sera fermée du 12 au 22 août inclus. Réouverture le mercredi 26 août.



# Bonnes vacances



## Vide-Maison

Un vide-maison est organisé les 25 et 26 juillet de 8h à 18h au 364 La Reginotte à Xertigny. Vous pourrez y trouver : vêtements, meubles, vaisselle, tondeuse, salon de jardin...

## VIDANGES & DÉPANNAGES

6 jours/7

**Agrement préfectoral**

Devis gratuit sur Xertigny, Plombières et Bellefontaine.

- FOSSES SEPTIQUES
- FOSSES TOUTES EAUX

Pascal DIDELOT

2381, route de Xertigny • 88370 Plombières

**06 78 44 78 26**

[www.vidange-didelot.fr](http://www.vidange-didelot.fr)

- **Programme de Voirie** : l'entreprise JOLY a fini d'installer la barrière de protection des escaliers menant du cimetière au quartier des Enseignes / le dernier tronçon relatif au Chemin de Blanchefontaine devrait être rapidement réalisé.

La consultation pour la création de deux cellules commerciales et logements, portées en double maîtrise d'ouvrage avec Epinal Habitat, a pris fin le 30 Juin. Epinal Habitat viendra présenter le rapport d'analyses des offres courant Août.

## Divers sujets abordés

- **Activités Sportives au Bois Beaudoin** : Nathanaël POLET, Professeur d'EPS au Collège Camille

Claudel, nous a aidé à remettre à jour les parcours d'orientation disponibles dans le Bois Beaudoin (3 parcours de difficultés différents), mais également à réaliser un circuit de trail de couleur bleue pour le plus grand plaisir des administrés et visiteurs. Un panneau récapitulatif des activités disponibles sera prochainement installé sur site.

- **Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes** : 19 nouveaux élus avec à leur tête, en tant que Présidente, Lizi TCHANKOTADZE, et 4 commissions de travail avec leurs vice-présidents

- Annulation des Feux du 13 Juillet et de la Fête Patronale avec son Vide-Grenier du fait des préconisations imposées par l'Etat, bien que l'état d'urgence soit désormais levé.

## Agenda

- **15/07** : Réunion de Préparation pour le Forum des Associations
- **16/07** : Conseil Communautaire d'Installation des nouveaux élus de la CAE
- **21/07** : Commission d'Attribution des Subventions aux Associations
- **24/07** : Conseil Communautaire sur le CA 2019 et Budgets 2020
- **28/07** : Réunion 0 pour les Travaux d'Assainissement et d'Eau du Carrefour de la Poste

## Tout l'été, restez connectés !

La Mairie de Xertigny, c'est aussi une **page Facebook** : contenu exclusif, informations en avant-première, photos de la commune et des événements, sondages, questions... Avec cet outil, la Municipalité est toujours plus proche de vous !

Nous mettons tout en œuvre pour rendre cette page vivante et répondre le plus rapidement à vos interrogations ou suggestions ; en effet, par un simple message ou commentaire, vous pouvez nous contacter et ce, à tout moment de la journée.

Alors, qu'attendez-vous pour « liker » ?

 [facebook.com/xertigny](https://www.facebook.com/xertigny)

Besoin d'avoir toutes les informations en temps réel ? Téléchargez l'**application Illiwap** gratuitement sur votre smartphone et entrez le code commune 88530.

Avec Illiwap, recevez en direct, sans publicité, ni collecte de données personnelles, les informations importantes de la commune, des alertes météo, en passant par les incidents, coupures d'eau et d'électricité.

Merci aux 81 personnes qui ont généreusement donné leur sang le 1<sup>er</sup> juillet à Xertigny.

## La carte ZAP, la carte des jeunes

Véritable outil en faveur de l'autonomie des jeunes, la carte ZAP+88 facilite l'accès des jeunes âgés de 10 à 25 ans à la culture, au sport et aux loisirs, ainsi qu'à la mobilité et à la formation. Une initiative du Département des Vosges. Alors, à votre tour, souscrivez à la carte ZAP ! Cette carte est nominative. Vendue 10€, elle est accompagnée d'un chéquier de 251€ qui vous permet de bénéficier de ré-

ductions et d'avantages consentis par les partenaires, tels que des autos-écoles, cinémas, librairies, fournitures scolaires... Pour en bénéficier, effectuez votre demande et payez en ligne sur <https://zap88.vosges.fr>



## Préparez vos chaussures de marche



La fondation Groupama vous invite à venir participer à leur marche solidaire **le dimanche 20 septembre** à Xertigny. **Deux parcours, de 4 et 9 kilomètres, seront proposés au départ de la Salle des Fêtes, entre 8h et 12h.** Le prix de participation est libre et l'intégralité des

donations sera reversée à l'Association Française du Syndrome de Rett, maladie rare qui altère le développement du système nerveux central (SNC). **Des animations vous attendent sur le parcours** (clown, poney ainsi qu'un stand des Amis de la Santé). Le retour s'effectuera au Château, où vous pourrez y retrouver des stands de restauration rapide. L'association **Xertigny en Transitions** devrait également proposer sa randonnée en famille **le dimanche 27 septembre**, sous réserve des conditions sanitaires (plus d'informations à venir).

## Travaux de voirie

Les vacances d'été sont souvent synonymes de travaux sur les routes. A Xertigny aussi, des travaux sont prévus durant cette période, notamment des travaux de réfection des voies, comme à Rasey.



Travaux de voirie à Rasey



Travaux de voirie à Rasey

## Covid 19, quelques rappels

Le virus est toujours là, nous devons donc continuer à respecter les consignes sanitaires, comme les distanciations physiques... À compter du 20 juillet 2020 et jusqu'au 30 octobre 2020, toute personne de 11 ans et plus (patients, équipe officinale) **doit porter un masque grand public dans les lieux clos accueillants du public**, en complément de l'appli-

cation des gestes barrières. Le non-respect de cette mesure est susceptible d'une contravention de 4<sup>e</sup> classe, une amende forfaitaire de 135 euros. **Nous vous rappelons également de ne pas abandonner vos masques dans la nature.** Il n'y a rien de plus facile que de le jeter dans la poubelle de déchets ménagers. Ensemble continuons d'appliquer les gestes barrières.